

Voeux

Assemblée Générale 2010

Les Délégués à l'Assemblée Générale de la MSA Marne Ardennes Meuse, réunis en Assemblée Générale, le 3 juin 2010 à REIMS :

- **Souhaitent** vivement que les conjoints d'exploitants obtiennent des droits identiques à ceux des cotisants solidaires pour l'indemnisation des accidents dans le cadre de l'ATEXA.
- **Demandent** que les droits ATEXA puissent être identifiés, à la survenance de l'accident, lors de la première prise en charge, grâce à l'utilisation de la Carte Vitale.
- **Demandent** que les adhérents aient le choix entre l'assiette triennale et l'année N, pour la prise en compte des revenus professionnels servant au calcul des cotisations sociales des exploitants bénéficiant du régime d'imposition au réel.
- **Exigent** que les retraités polypensionnés, à durée de carrière identique dans des régimes de retraites alignés, obtiennent les mêmes droits à pension que ceux ayant cotisé dans un seul régime.
- **Soulignent** la pénibilité de certains métiers de l'agriculture et souhaitent sa prise en compte sur des critères objectifs dans le cadre de la réforme des retraites.
- **Réclament** une réelle simplification des textes concernant les exonérations des charges sociales tant pour leur bonne compréhension par les entreprises que pour leur mise en œuvre.